



CIRCUIT

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

Mai 96, Vol. 12, No. 9

MOT DU PDG

Bonjour à tous,

Pour commencer, j'aimerais féliciter les étudiants qui ont réussi les examens d'Industrie Canada pour l'obtention de leur certificat radio amateur. Bienvenue dans la grande famille radioamateur, pour les autres qui ont échoué, ne lachez pas la prochaine fois sera la bonne! Je ne peux passer sous silence le magnifique travail que Stéphane VE2MPZ aidé de Johanne VE2JCO ont fait, pour que la journée passée à la cabane à sucre, soit un merveilleux succès. Merci à vous deux.

Avec l'arrivée du mois de mai, votre conseil d'administration aura nommé le prochain récipiendaire du trophée mérite VE2AB. L'attribution de ce trophée mérite se fera lors d'un gala méritas qui aura lieu à la fin du mois ou tout au plus en début juin. La date sera annoncée à la prochaine réunion mensuelle, puisqu'au moment d'écrire ces quelques lignes aucune date avait été décidée. Le but de ce trophée est de perpétuer le nom du fondateur du Radio Club de Québec qui est devenu plus tard le Club Radio Amateur de Québec inc.

Votre conseil d'administration se base sur des critères de sélection, qui ont été établis à l'intérieur d'un protocole qui existe depuis 1979. Les critères sont: la communication, l'expérimentation, les relations publiques et l'implication sociale comme radioamateur. Par la suite le c.a. étudie chaque proposition et se laisse un temps de réflexion, cela se termine par un vote secret parmi les membres du c.a.

En espérant vous avoir éclairé un tout petit peu plus sur cette attribution, nous vous attendons à la prochaine réunion mensuelle.

73

Gilles VA2CG

CONVOCATION GÉNÉRALE SPÉCIALE

Vous êtes convoqués à une assemblée générale spéciale du Club Radio Amateur de Québec qui aura lieu le lundi 6 mai à compter de **20h30** au RRSSS. Le sujet sera:

1. Vote sur la proposition de l'acquisition de VE2GPQ.
2. Élection des membres du comité de mise en candidature.

François Bérubé
VA2RC
Secrétaire.

ÉLECTIONS AU CRAQ

AVIS DE MISES EN CANDIDATURE

Avis est par les présentes donné que l'élection des membres du conseil d'administration du Club Radio Amateur de Québec Inc. pour l'année 1996-1997 aura lieu lundi, le 3 juin 1996 à 19h30 au RRSSS.

Selon l'article 6.1.1 de nos règlements, tout membre qui désire poser sa candidature doit le faire par écrit. Cet avis de mise en candidature doit contenir le poste convoité par le candidat (président directeur général, vice-président, secrétaire, trésorier ou administrateur), sa signature et être contresigné par trois (3) membres.

Les membres intéressés à poser leur candidature doivent le faire au plus tard le 6 mai 1996.

Vous êtes priés de faire parvenir votre avis de mise en candidature à l'un des membres du Comité, lesquels sont:

Yvan VE2FHY président
Denis VE2AEE secrétaire
Bertrand VE2GNY
Gaston VE2LN

CONVOCAATION

Prenez note qu'il y aura démonstration du véhicule micro-onde de télévision de la **Société Radio-Canada** à compter de **19h00** dans le stationnement du RRSSS.

Par la présente, vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale et mensuelle du Club Radio Amateur de Québec inc. qui aura lieu le lundi 6 mai 1996, à compter de **20h45** au RRSSS, 525 boul. Hamel Québec.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Mot de bienvenue.
3. Présentation des personnes présentes.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion mensuelle du mois de avril 1996.
6. Mots du PDG.
7. Trésorerie.
8. Affaires nouvelles.
9. Varia.
10. Clôture de l'assemblée.

François Bérubé
VA2RC
Secrétaire.

Pour rejoindre le C.R.A.Q.

Un seul numéro à composer:

522-6842

Page WEB sur Internet:

<http://www.megatoon.com/~beaubien/craq.html>

Siège social du: CLUB RADIO AMATEUR
DE QUÉBEC Inc.
case postale 2341
Québec, (Québec)
G1K 7P5

N.D.L.R. La Rédaction du *CIRCUIT* n'approuve pas nécessairement les opinions émises par l'auteur d'un article, et décline toute responsabilité légale quant à son contenu...

Merci! L'équipe du *CIRCUIT*!

LE PETIT DICTIONNAIRE DU NOUVEAU RADIOAMATEUR

Avec l'arrivée constante de nouveaux radioamateurs, hommes ou femmes, il m'est apparu opportun d'éclairer, par un petit dictionnaire adapté, la compréhension de certaines expressions, parfois françaises mais souvent anglaises, qui sont couramment utilisées « dans le métier » et qui, à l'oreille d'un non initié, peuvent paraître bizarres voire incompréhensibles. Le « singe nu » qui utilise cet étrange « bidule » pour se faire entendre au loin a recours à des mots étranges pour tenter d'exprimer sa pensée (ou son action) et une initiation à ce vocabulaire presque mystique s'avère essentielle pour jouir totalement du « bidule ». Alors détendez-vous, décontractez tous vos muscles (oui tous) et savourez ces instants d'initiation sans douleur.

HI (ou HI HI)

Un vieux reliquat de l'époque du CW utilisé pour exprimer le rire; les Français lui ont donné une « saveur » particulière en prononçant « achi ». De nos jours, HI s'emploie pour dire que même si ce que vous avez dit n'est pas drôle, vous souhaitez quand même qu'on fasse semblant que c'est drôle.

SHACK

C'est bien connu que le « shack » était la cabane derrière la maison où l'épouse (la XYL) confinait son maniaque de mari pour avoir tout le loisir de vaquer à d'autres activités de communication humaine faisant appel à des techniques simples et plutôt agréables (presque naturelles).

CLÉ SILENCIEUSE

Expression qui signifie décédé, en communication permanente avec l'au-delà; de nos jours, avec la popularité de la phonie et des autres modes où le microprocesseur nous sert d'interprète, on pourrait dire que 95% des radioamateurs sont en « clé silencieuse » puisqu'on ne les entend jamais en CW.

BAREFOOT

A l'origine, l'expression « barefoot » signifiait que l'opérateur (nu-pieds) pouvait constituer un excellent conducteur au cas où il serait en contact avec une source d'alimentation mortelle (à l'époque on parlait du B+, source de haut voltage pour alimenter les plaques d'un tube à vide; d'ailleurs quelques-uns sont morts « barefoot »). Comme c'était un peu trop risqué, on utilise maintenant cette expression pour dire qu'on transmet sans amplification externe additionnelle.

XYL

Expression mystique et secrète s'il en est une. Étymologiquement, XYL vient de eX Young Lady. Ce qui n'est pas clair (les historiens les plus tenaces se perdent encore en hypothèses), c'est de savoir si l'expression voulait laisser entendre que l'épouse n'était plus jeune, ou qu'elle n'était plus une « dame » (« lady » en anglais) ou les deux. De nos jours, politesse oblige et on entend plus souvent YL pour désigner l'épouse, ce qui confirme son caractère permanent de Young Lady. Toutefois, avec le grand nombre de divorces de plus en plus attribuables, entre autres, à un excès de communications radioamateurs et une insuffisance de communications intimes, on devra bientôt parler des XXYL.

(SUITE...page 5)

Pour nous faire parvenir vos articles:
Contactez Alain VA2 CAA(VE2SSG)
sur VE2GPQ ou au 660-5058.
La date de tombée pour le prochain
journal est le 13 mai 1996.

L'administration du C.R.A.Q.

Compte Rendu de la réunion mensuelle des membres du Club Radio Amateur de Québec Inc. tenue le 1 avril 1996 à 19h30 au RRSSS.

1. Ouverture de l'assemblée:

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 19h45.

2. Mot de bienvenue:

Gilles VA2CG, souhaite la bienvenue à tous.

3. Présentation des personnes présentes:

Gilles VA2CG demande à tous et à toutes de se présenter.

4. Adoption de l'ordre du jour:

L'adoption est proposée par François VE2FCQ et secondée par André VE2HUO.

5. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du mois de mars 1996:

L'adoption est proposée par Thomas VA2TL et secondée par Guy VE2PAM.

6. Mot du PDG:

journal: La date de tombée du journal est le 8 avril 1996.

Commandite: Tout est sous contrôle, les avis ont été envoyés aux retardataires.

Réseau d'urgence: Jean-Denis VE2JDL nous mentionne qu'il y a eu une pratique du Réseau d'urgence mercredi dernier.

Réseau quotidien: Les réseaux vont bien. Gilles VA2CG mentionne qu'il serait bon d'avoir quelques remplaçants pour le réseau quotidien.

Cabane à sucre: La cabane à sucre aura lieu le 13 avril prochain de 10h30-15h30, des prix de présence seront distribués sur place. L'endroit est la cabane à sucre Réal Bruno à St-Henri. Huit cabanes sont inscrites dans la province.

Réseau thématique: Gilles VA2LG recherche d'autres animateurs pour les réseaux thématiques. Les réseaux ont lieu le 2^e lundi du mois à 20h00 sur VE2RQR 146.610 Mhz.

Formation: La formation va bien, la moitié des étudiants ont déjà passé leurs examens de radio.

Réseau des puces: Le réseau des puces a lieu le mercredi soir sur VE2RVD. L'opérateur est Jean-Yves VE2TTY.

Technique: Rien de nouveau.

Activité: RALLYE MICHELIN: Pierre VE2KJR nous mentionne que pour les participants du Rallye, il y aura un 5 à 7 prochainement. Le rallye sera diffusé sur le réseau RDS.

70è: Le concours s'est bien déroulé. Environ 150 contacts ont été faits, les cartes QSL seront disponibles bientôt.

FIELDAY: Le Fielday aura lieu les 22 et 23 juin. Il y aura deux stations, une en phonie et l'autre QRP cw. L'endroit sera la base de plein-air de la Ville de Sainte-Foy.

7. Dossards:

Le club achètera 5 dossards pour revendre en article promotionnel. Garry VE2FNF nous présente les modifications du dossard. Le coût sera entre 25 et 40 \$. Jules VA2JG nous mentionne que le dossard ne peut être utilisé pour le Réseau d'urgence.

7.1 Trésorerie:

Robin VE2TRR nous mentionne que les finances du club vont bien.

8. Mise en candidature:

Le comité de mise en candidature sera formé cette semaine par le président d'élection. Michel VE2SIG propose Yvan VE2FHY comme président, secondé par Pierre VE2KJR, Yvan accepte.

VE2AB: Le CA a choisi les 3 finalistes. Le récipiendaire sera connu à la fin du mois de mai.

Local du club: Gilles demande à tous de faire attention aux divers équipements qui sont dans le local du club.

XJ2CQ: Gilles VA2CG remet la plaque souvenir de l'expédition à Jean-Marc VE2BZL.

Hamfest de Rochester: François VA2RC nous annonce qu'il y aura le hamfest de Rochester les 31 Mai, 1 et 2 juin prochain. Un petit groupe sera formé, le prix de l'hôtel est de 88.00 \$ US.

9. VARIA

10. PAUSE

11. Pierre VE2KJR fait la présentation du projet d'acquisition de VE2GPQ.

Une période de questions a lieu. André VE2HUO propose que le CA soit mandaté pour procéder à l'acquisition des équipements packet pour un montant de 3500.00 \$ dans l'année budgétaire en cours, secondé par Michel VE2SIG. Un vote a lieu:

52 pour
0 contre
4 abstentions
adopté à l'unanimité.

Robin VE2TRR félicite Hilarion VE2DSR et Pierre VE2KJR pour le travail accompli dans ce dossier.

12. Fermeture de l'assemblée:

La fermeture de l'assemblée a lieu à 22h00.

François Bérubé
Secrétaire
VA2RC.

Rapport de la trésorerie C.R.A.Q 95-96

Période couvrant du 14 juillet 95 au 8 avril 96

Revenus	Actuel	Budget	Différence	Dépenses	Actuel	Budget	Différence
Adhésions	7 715,00	9 800,00	-2 085,00	Archives	36,25	100,00	63,75
Article promo.	283,16	1 160,00	-876,84	Assurances	59,00	160,00	101,00
Commanditaires	1 710,15	1 250,00	460,15	Cotisations	131,00	70,00	-61,00
Cours formation	5 476,45	4 900,00	576,45	Cours-dépenses	2 619,01	1 775,00	-844,01
Examens	310,00	700,00	-390,00	Dépenses autres	154,24	150,00	-4,24
Intérêts	9,70	0,00	9,70	Fourm&Approv.	649,54	200,00	-449,54
Revenus autres	200,89	0,00	200,89	Frais de Caisse	42,31	100,00	57,69
				Immobilisation	3 214,24	2 450,00	-764,24
				Impression	2 787,03	3 825,00	1 037,97
				Licences	276,00	250,00	-26,00
				Loyer	192,87	200,00	7,13
				Poste	1 349,92	2 790,00	1 440,08
				Publicité	1 521,53	2 355,00	833,47
				Réseau urgence	68,37	200,00	131,63
				Serv-Activité	1 276,84	1 600,00	323,16
				Techniques	478,28	500,00	21,72
				Transport&Equip	111,99	500,00	388,01
				Téléphone	187,36	410,00	222,64
				Urgence	0,00	175,00	175,00
				Expenses - Other	0,00	0,00	0,00
				TOTAL DES DÉPENSES	15 155,78	17 810,00	2 654,22
TOTAL DES REVENUS	15 705,35	17 810,00	-2 104,65				

En caisse: 6 663,67

VE2TRésorieR

HARMONIQUES

En quelque sorte les sous-produits parfois désirés d'une oscillation (comme en musique, ce qui donne toute la richesse à un instrument, ou ce qui contribue à l'harmonie) et parfois non désirés (comme en radiofréquence, ce qui crée des problèmes de sélectivité). Pour une raison encore inconnue, les marmots sont appelés « harmoniques »; il y a là un paradoxe radical puisque la présence des « harmoniques » dans la maison ne garantit en aucune manière l'harmonie; manifestement, l'amateur qui a lancé cette expression n'en avait pas

73

Expression qui signifie « meilleurs souhaits » (ou « best wishes » en anglais). Donc dire « meilleurs 73 » implique une certaine redondance heureusement non douloureuse.

807

La 807 était un tube à vide utilisé dans la construction des amplificateurs RF, qu'on surnommait parfois « les bouteilles ». Aujourd'hui on lui donne le sens d'une bouteille de bière. A bien y penser, les effets sont différents mais procurent une certaine jouissance (ou si vous préférez, une jouissance certaine) dans les deux cas.

600 OHMS

Expression hautement technique se référant à l'impédance (d'ailleurs légèrement différente) d'une ligne téléphonique. L'autre moyen de communication utilisé pour dire ce que l'on n'oserait jamais dire sur les ondes.

ROGER

Le prénom le plus populaire parmi les radioamateurs.

CODE Q

Le code Q tient aussi des origines assez nébuleuses (pour certains) et j'ai pensé qu'il serait utile et instructif de connaître l'origine et le sens profond de certaines des expressions qui sont employées fréquemment. Évidemment, j'ai passé sous silence certains codes Q rarement entendus pour éviter que vous soyez considéré comme un initié (une sorte de grand prêtre); il y aurait risqué qu'on ne vous parle plus!

QRU

Un code signifiant, en CW: « je n'ai rien pour vous »; maintenant utilisé pour dire qu'on a rien à dire! (Alors, faut-il vraiment le dire?)

QSL

A l'origine, un code pour signifier bien reçu, confirmé, bien entendu; maintenant, une autre façon de faire de la répétition inutile quand on en met trop (ex.: oui oui, QSL, QSL).

QSY

A l'origine, pour dire de changer de fréquence (ou que l'opérateur change de fréquence); maintenant (sur VHF) pour dire qu'on change de répéteur ou que l'opérateur se déplace d'un endroit à un autre (déjà entendu: « je fais QSY au café »).

QTH

Avec ce code, vous n'avez plus de maison, d'appartement, d'adresse ou de ville: vous avez un QTH! Et si vous avez un QTH PRO, alors là Alléluia!. Mais ne le dites pas trop fort, vous feriez des jaloux.

J'espère que ces quelques lignes ne vous ont pas offusqué; savoir rire de soi (et donc de son propre hobby) est une marque de grande sagesse. L'humour élimine les « interférences » qui peuvent gêner votre qualité de vie et comme il me plaît souvent à le dire, mieux vaut en jouir que d'en souffrir.

73,

Gilles VA2LG.

P.S. Texte inspiré d'un article de Burt Fisher K1OIK.

Projet d'acquisition du babillard électronique VE2GPQ

par Pierre Côté, VE2KJR, vice-président

Comme vous pouvez le lire au compte-rendu de la réunion mensuelle d'avril, j'ai présenté au nom du conseil d'administration du CRAQ un projet d'investissement important qui consiste à ce que le CRAQ se porte acquéreur des équipements nécessaires au fonctionnement de VE2GPQ. Nous travaillons sur le dossier depuis plus de trois mois mais ce n'est qu'au courant du mois de mars que les événements se sont précipités à un point tel que nous avons jugé opportun de vous le présenter lors de la dernière assemblée mensuelle. Pour ceux qui n'ont malheureusement pu assister à notre présentation, voici les grandes lignes tirées d'un document d'étude que nous avons produit au sein du C.A. Ce document est présenté en quatre sections:

1. Opportunité.
2. Étude du projet.
3. Proposition.
4. Plan d'investissement.

1. Opportunité.

Les circonstances qui motivent le Conseil d'administration à proposer ce projet d'investissement sont nombreuses. Il faut remonter en 1992 pour se souvenir que le CRAQ et l'APQ ont tenté de fusionner. A ce moment, les circonstances ont fait en sorte que le protocole d'entente ne fut jamais complété et le projet est ainsi demeuré incomplet. D'autre part, nous savons tous que M. Hilarion Valois, VE2DSR, se dévoue à la cause du paquet dans la région de Québec depuis près d'une dizaine d'années. Le travail qu'il a accompli durant toutes ces années est inestimable et nous lui devons ce qu'est aujourd'hui VE2GPQ.

Hilarion souhaite maintenant passer le flambeau à quelqu'un d'autre afin de lui permettre d'expérimenter de nouvelles techniques, notamment, la transmission par paquet à haute vitesse. Or, la présence du babillard à son domicile l'empêche d'expérimenter comme il le souhaiterait à cause du phénomène d'interférences. C'est bien humblement qu'il a donc demandé aux dirigeants du CRAQ s'ils pouvaient et désiraient s'impliquer dans la gestion et l'entretien du babillard.

Considérant que les relations CRAQ / APQ sont excellentes et que cela permet aux membres du CRAQ de bénéficier de presque tous les avantages dont...

...bénéficient les membres de l'APQ, nous avons accueilli cette demande dans l'esprit de conclure une entente profitable pour les deux associations.

Pour prendre une décision éclairée et présenter une proposition sérieuse à l'APQ, le conseil d'administration du CRAQ a identifié quatre éléments qui devaient être étudiés indépendamment les uns des autres. Ces éléments sont:

- 1) La pertinence pour le CRAQ d'acquérir VE2GPQ à l'égard de sa mission.
- 2) La localisation de l'équipement.
- 3) Les éventuels responsables du système.
- 4) L'investissement.

2. Étude du projet.

2.1 La pertinence pour le CRAQ d'acquérir VE2GPQ à l'égard de sa mission.

Telle que définie dans les statuts et règlements, la mission du CRAQ consiste entre autres:

- à promouvoir et protéger les intérêts des radioamateurs de la région de Québec,
- à travailler au développement de la radio amateur,
- à mettre à la disposition de ses membres et de la communauté amateur locale des équipements favorisant la pratique de la radio amateur.

Attendu que l'acquisition de VE2GPQ par le CRAQ assurerait une certaine stabilité à la survie et au maintien du babillard étant donné les ressources humaines dont il dispose, attendu que l'entretien et le développement du babillard serait la responsabilité du CRAQ, répartissant donc l'effort financier entre plusieurs radioamateurs, attendu que le CRAQ continuerait de mettre ces équipements au service de toute la communauté radioamateur (à l'exception de quelques privilèges qui ne seraient accordés qu'à ses membres et ceux de l'APQ), attendu que le babillard VE2GPQ joue un rôle dominant dans les activités radioamateurs de la région de Québec, les membres du Conseil d'administration, lors de leur assemblée régulière tenue le lundi 26 février 1996, se sont avérés unanimes à reconnaître que l'acquisition de VE2GPQ est entièrement conforme à la mission du Club et que le projet mérite d'être étudié à fond et présenté devant l'assemblée des membres.

2.2 La localisation de l'équipement.

L'endroit physique pour localiser l'équipement doit tenir compte des éléments suivants:

- la position géographique doit être adéquate pour permettre une liaison radio fiable avec les

- différentes stations-relais digitales,
- l'emplacement doit être le plus permanent possible, c'est-à-dire à l'abri des changements d'opérateurs du système,
- le site doit être facilement accessible pour que les difficultés techniques puissent être résolues rapidement,
- le matériel doit être dans un endroit sécuritaire, accessible aux responsables du CRAQ seulement,
- il devra être possible de faire installer au besoin une ligne téléphonique pour l'accès via modem téléphonique.

À l'égard de ces critères, le Centre François-Charon apparaît être un site privilégié. Les antennes pourraient être installées dans la tour du Club. Ce site est dépourvu d'obstacles à la propagation des ondes et est en lien visuel avec les différentes stations-relais digitales.

L'équipement pourrait être installé dans une armoire métallique verrouillée du type armoire à papeterie. Cette armoire pourrait idéalement être située près de l'orifice où les câbles coaxiaux sortent du bâtiment pour monter dans la tour. Cette pratique aurait l'avantage de minimiser la longueur de câble coaxial nécessaire et permettrait de mettre l'armoire à la terre. Après discussion avec les autorités compétentes du Centre ainsi que du RRSSS, nous avons obtenu les autorisations nécessaires pour installer les équipements dans une armoire verrouillée dans le couloir en béton situé au pied de la tour. Le Centre consent à y installer une prise électrique sur pouvoir d'urgence ainsi qu'une ligne téléphonique. Nous devons toutefois assumer les frais mensuels de la ligne téléphonique tel que c'est présentement le cas chez Hilarion.

2.3 Les éventuels responsables du système.

La responsabilité technique du matériel de VE2GPQ serait confiée à une section de l'équipe technique du CRAQ. Hilarion s'est montré intéressé de continuer à s'occuper des stations-relais VE2RPQ et VE2RAJ.

La responsabilité de l'opération (sysop) devra être confiée à un membre du CRAQ qui possède les connaissances en informatique nécessaires à l'opération du système. Il sera nommé par le PDG à titre de coordonnateur paquet.

2.4 L'investissement.

Selon l'emplacement, l'inventaire du matériel à acquérir est distribué comme suit:

VE2GPQ	2295\$
VE2RAJ	375\$
VE2RPQ	525\$
Total:	3195\$

Selon la propriété actuelle, l'inventaire du matériel se répartit comme suit:

M. Hilarion Valois, VE2DSR	2245\$
Association des paquettistes	950\$
Total:	3195\$

3. Proposition.

Le Conseil d'administration propose donc de se porter acquéreur de tous les équipements de M. Valois pour la somme de 2300\$. M. Valois cède alors tous les équipements de la liste dont il est le propriétaire; ces équipements deviennent alors la propriété exclusive du Club Radio Amateur de Québec Inc.

Le conseil d'administration propose également de se porter acquéreur de tous les équipements de la liste, propriété de l'association des paquettistes de Québec pour la somme de 1\$. En retour, le CRAQ s'engage à investir les sommes nécessaires afin d'équiper le babillard VE2GPQ pour le rendre apte à effectuer de la transmission rapide par radio, c'est-à-dire à 9600 bauds ou plus dans les douze mois suivant la concrétisation de la transaction, ce qui représente un investissement supérieur à 1000\$.

Privilèges:

M. Valois ainsi que l'APQ consentent également à céder définitivement au Club Radio Amateur de Québec inc:

- les droits de licence de la station VE2GPQ et de VE2RPQ,
- ainsi que le privilège d'utiliser toutes les fréquences actuellement utilisées par le babillard et ses équipements connexes.

Les membres de l'APQ pourront bénéficier des mêmes privilèges d'accès au babillard que les membres du CRAQ.

4. Plan d'investissement.

Le Conseil d'administration prévoit que cet investissement nécessitera également quelques achats reliés à des améliorations dont notamment:

Ordinateur 486 DX-33:	450\$
Armoire métallique à papeterie:	150\$
Autres: (coax, connecteurs,...)	400\$
Total:	1000\$

Le plan d'investissement global est donc réparti comme suit:

Achat des équipements de M. Valois:	2300\$
Achat des équipements de l'APQ:	1\$
Améliorations	1000\$
Haute vitesse	1300\$
Total:	4600\$

Suite à cette présentation, les membres de l'assemblée ont convenu de laisser au prochain conseil d'administration la responsabilité d'investir pour le paquet à haute vitesse. Une proposition a toutefois été votée afin d'autoriser le Conseil d'administration à investir une somme ne dépassant pas 3501\$ d'ici la fin de son mandat. Cette proposition est toutefois conditionnelle à l'acceptation de l'offre faite à l'APQ.

Derniers développements:

- 1) Hilarion, président de l'APQ, nous a informé par téléphone le mercredi 10 avril dernier que l'APQ a accepté les termes de notre proposition mais qu'il y aurait d'abord transaction entre Hilarion lui-même et l'APQ au préalable.

En effet, l'APQ achètera certains équipements appartenant à Hilarion avant même que les transactions impliquant le CRAQ ne soient réalisées. Nous ne connaissons pas pour le moment le montant impliqué dans cette transaction. Par la suite, le CRAQ procédera à l'achat du reste des équipements appartenant à Hilarion pour la somme totale de leur évaluation individuelle actuelle. Finalement le CRAQ procédera à l'acquisition de tous les équipements propriété de l'APQ pour la somme symbolique et nominale de 1,00\$. Le tout fera l'objet d'un protocole d'entente qui sera signé au courant du mois de mai 1996 et présenté pour approbation à l'assemblée générale de juin.

- 2) Depuis l'assemblée régulière mensuelle des membres tenue le lundi 1er avril 1996, le conseil d'administration a constaté que, selon l'article 3 des statuts et règlements, cette assemblée n'avait pas l'attribution nécessaire pour entériner la proposition concernant la dépense d'envergure. C'est pourquoi nous avons demandé au secrétaire de convoquer une assemblée générale spéciale afin d'entériner la proposition qui a été présentée à la dernière assemblée des membres. Comme vous pouvez le lire dans ce Circuit, l'assemblée se tiendra le lundi 6 mai prochain.

Calendrier des activités pour le mois de Mai 1996

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau des puces	2 19:00 Réseau VE2CQ	3 19:00 Réseau VE2CQ	4 19:00 Réseau VE2CQ
5 19:00 Réseau VE2CQ	6 18:45 Réseau VE2CQ 19:30 Réunion mensuelle 	7 19:00 Réseau VE2CQ 19:30 Examens 21:00 Cours de morse	8 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau des puces	9 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	10 19:00 Réseau VE2CQ	11 19:00 Réseau VE2CQ
12 19:00 Réseau VE2CQ	13 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau ondes-courtes (VE2RQR)	14 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	15 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau des puces	16 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	17 19:00 Réseau VE2CQ	18 19:00 Réseau VE2CQ
19 9:00 Examens 19:00 Réseau VE2CQ	20 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau thématique sujet: Internet	21 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	22 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau des puces	23 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	24 19:00 Réseau VE2CQ	25 19:00 Réseau VE2CQ
26 19:00 Réseau VE2CQ	27 19:00 Réseau VE2CQ	28 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	29 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau des puces	30 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	31 19:00 Réseau VE2CQ	

Calendrier des activités pour le mois de Juin 1996

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 19:00 Réseau VE2CQ
2 19:00 Réseau VE2CQ Randonnée cycliste Descente Royale	3 18:45 Réseau VE2CQ 19:30 Réunion mensuelle 	4 19:00 Réseau VE2CQ 19:30 Examens 21:00 Cours de morse	5 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau des puces	6 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	7 19:00 Réseau VE2CQ	8 19:00 Réseau VE2CQ
9 19:00 Réseau VE2CQ	10 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau ondes-courtes (VE2RQR)	11 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	12 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau des puces	13 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	14 19:00 Réseau VE2CQ	15 19:00 Réseau VE2CQ
16 9:00 Examens 19:00 Réseau VE2CQ Randonnée cycliste Défi-Beauceron	17 19:00 Réseau VE2CQ	18 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	19 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau des puces	20 19:00 Réseau VE2CQ 21:00 Cours de morse	21 19:00 Réseau VE2CQ	22 19:00 Réseau VE2CQ FIELD-DAY (CW-QRP) Base de plein-air de Ste-Foy
23 19:00 Réseau VE2CQ FIELD-DAY (CW-QRP) Base de plein-air de Ste-Foy	24 19:00 Réseau VE2CQ	25 19:00 Réseau VE2CQ	26 19:00 Réseau VE2CQ 20:00 Réseau des puces	27 19:00 Réseau VE2CQ	28 19:00 Réseau VE2CQ	29 19:00 Réseau VE2CQ
30 19:00 Réseau VE2CQ	Bonne Vacances à tous et on se revoit au mois de septembre prochain.					